





VOUS INTÉGREZ LA RO2

LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE DE DEUXIÈME NIVEAU



La réserve opérationnelle de deuxième niveau est constituée de tous les personnels issus de l'active et quittant le service. Cette force opérationnelle a pour vocation d'être mobilisable en cas de situation de crise majeure.



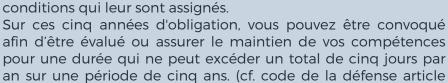
EN TANT QUE RO2:

5 ans d'obligation de disponibilité

Vous êtes soumis à cette obligation si vous appartenez à l'un de ces deux cas de figure :

- Les anciens militaires de carrière ou sous contrat
- Les personnes qui ont accompli un volontariat dans les armées, dans la limite de cinq ans à compter de la fin de leur lien au service.

Les personnes soumises à cette obligation de disponibilité sont tenues de répondre aux ordres d'appel individuels ou collectifs et de rejoindre leur affectation pour servir sur le lieu et dans les conditions qui leur sont assignés.





Avant votre départ de l'institution, vous devez vous créer un compte en tant que RO2 sur ROC : https://www.reservistes.defense.gouv.fr/

LES MODALITÉS DU RAPPEL DE LA RO2



L4231-2).

L'objectif de cet exercice de rappel est **d'entretenir vos compétences militaires** et de **faire le point sur vos aptitudes**. Vous participerez à des activités de remise en condition opérationnelle telles que des challenges de tir, des séances de TIOR (technique d'intervention opérationnelle rapprochée) ou des démonstrations d'armements de dernière génération. Vous assisterez aussi à des conférences traitant des enjeux actuels de l'armée de l'Air et de l'Espace.

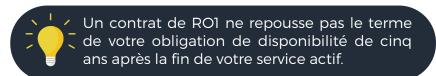
La date de l'exercice est communiquée plusieurs mois à l'avance afin que vous puissiez vous organiser. De plus, vous êtes rémunéré sur ces jours de rappel et les frais de transport sont pris en charge.

ET POURQUOI PAS REJOINDRE LA RO1?

LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE DE PREMIER NIVEAU



En tant que réserviste opérationnel de premier niveau, vous servez l'institution à temps partiel de 5 à 120 jours selon vos disponibilités. La rémunération est journalière en fonction de votre grade et vous pouvez signer un contrat renouvelable de 1 à 5 ans.



AVANTAGES À REJOINDRE LA RO1

- Emploi du temps flexible, cumulable avec la retraite ou un emploi civil
- Complément de revenu net d'impôts
- Garder le lien avec l'institution
- Continuer à évoluer dans un milieu familier
- Continuer à servir votre pays
- Partager votre expérience auprès de vos confrères
- Possibilité de continuer à vous former et à monter en grade

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez l'officier de réserve adjoint (ORA) de votre base.

POUR VOUS INSCRIRE

Le site des réservistes opérationnels connectés (ROC) :

https://www.reservistes.defense.gouv.fr/







@reservesAir #fiersdenosreservistes